

## Dernières nouvelles du 14/04/2013

### news

Publié par: Roland COMTE

Publié le : 14/04/2013 19:00:00

### **Chers adhérents, chers abonnés, chers amis,**

L'hiver s'achemine vers sa fin et nous entrons dans le printemps, même si, comme le dit si justement Alfred de Musset : « Du pauvre mois de mars il ne faut pas médire ; « Bien que le laboureur le craigne justement, « L'univers y renaît ; il est vrai que le vent, « La pluie et le soleil s'y disputent l'empire. « Qu'y faire ? Au temps des fleurs, le monde est un enfant ; « C'est sa première larme et son premier sourire. »

Ce numéro est presque entièrement consacré aux gravures rupestres de la région d'Aubenas, patrimoine méconnu et en danger. Nous voudrions aussi saluer le redémarrage de l'Association d'Aubenas, créée par notre amie Mimi Solnon à La Louvesc, qui vit le jour en 1976, la même année que Cévennes Terre de Lumière. Depuis 2009, l'association traversait des jours sombres. Elle vient d'être relancée grâce à l'initiative d'un jeune couple arrivé depuis peu à La Louvesc. L'association a de nombreux projets, dont celle d'ouverture d'un musée. Nous vous en reparlerons... Nous avons reçu beaucoup de cartes de vœux et de témoignages d'amitié pour ce début d'année.

~~Un grand merci à tous pour vos encouragements.~~

**Remerciements** : Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à ce bulletin, Roland et Gilberte Comte, mais aussi Françoise Peppuy, qui a effectué la frappe de la brochure de M. Court, et Lucienne Roux.

**APPEL DE COTISATIONS/ABONNEMENTS 2013** (Tarifs 2013 au verso de la couverture) Nous vous rappelons que les cotisations et abonnements sont valables pour l'année civile et doivent donc être renouvelés au 1er janvier de chaque année. Beaucoup d'entre vous nous ont déjà adressé leurs chèques et nous les en remercions. Ceux qui ne l'ont pas encore fait devront y penser. Pour vous y aider, nous incluons un papillon de couleur dans ce numéro. Merci de votre compréhension. Notre association étant considérée comme « œuvre ou organisme d'intérêt général présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la valorisation du patrimoine ou à la défense de l'environnement », elle est éligible au versement de dons ouvrant droit à réduction d'impôts (art. 200 du CGI) Un reçu fiscal vous sera adressé (sur demande). Attention, les dons reçus à partir du 01/01/2013 ne pourront être déclarés qu'en 2013 (et non sur votre prochaine déclaration d'impôts). Gardez-les précieusement !

**Sommaire** p. 1 : Editorial, cotisations & abonnements 2013 p. 2-23 : Gravures rupestres de la région d'Aubenas (12 mai et 15 septembre 2012) p. 24-27 : Visite de St. Jean-de-Pourcharesses (28 septembre 2012) p. 28 : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (11 octobre 2012) p. 28-30 : Les clans de la région de la Vallée de la Jonte : « Campanas et campanier » ; « Une deuxième croix trône au cimetière du hameau » p. 30 : In memoriam p. 31-32 : La bibliothèque s'est enrichie p. 32 : Le courrier de CTL Hors texte : Cahier photo